

# Constructions en milieu rural

Les informations présentes dans les paragraphes suivants, décrivent les éléments caractéristiques du patrimoine bâti en milieu rural. On trouve aussi, dans chaque paragraphe, les recommandations à suivre pour les travaux d'entretien et de restauration.

## Gabarit & composition de façade

Les éléments suivants doivent être conservés :

- La hiérarchie des gabarits entre le logis et ses annexes et la lisibilité des anciennes fonctions des bâtiments d'exploitation ;
- La simplicité du volume de toiture à pente généralement douce ;
- L'éventuelle composition régulière (axiale, symétrique, par travées ou modulaire);
- Les proportions des pleins et des vides ;
- Les proportions des ouvertures, plus hautes que larges (à l'exception des portes cochères) et leurs encadrements ;
- L'association porte + fenêtre en rez-de-chaussée du logis.

## Matériaux constructifs

La restauration des façades en pierre a pour objectif de leur faire retrouver leur aspect d'origine et doit permettre au matériau de respirer. Les enduits, quand il y en a, ne doivent pas constituer une couche totalement imperméable et doivent permettre d'évacuer l'humidité inévitablement présente dans le mur. C'est pourquoi les enduits contenant du ciment ou une chaux hydraulique doivent être absolument évités, car ils condamnent, à terme, la maçonnerie d'origine à des dommages irréversibles (délitement de la pierre et dilution des enduits). En cas de rénovation, il est donc conseillé de restaurer et restituer les éléments suivants.

Les façades en moellons hourdis à la chaux ou à la terre reçoivent des traitements plus ou moins rustiques qui soulignent la hiérarchie entre les bâtiments et les espaces.

Les façades principales sont généralement enduites (1-4). Sur les façades secondaires et les annexes, une couche d'enduit plus fine, «à pierres vues», laisse affleurer les moellons (2). Traditionnellement, certains bâtiments d'exploitation ne recevaient qu'une fine couche de badigeon pour protéger le mortier (3).



Sur les constructions antérieures à la moitié du XIXe siècle, l'enduit à la chaux vient «mourir» sur les pierres sans surépaisseur. Uniquement sur les constructions de la fin du XIXe et de la première moitié du XXe siècle, les harpages forment une légère saillie par rapport au nu de l'enduit.

Les éléments en pierre de taille (encadrements, chaînages) restent apparents. Ils ne sont ni enduits, ni peints, car ils sont destinés à être vus. Les bâtiments d'exploitation les plus modestes peuvent avoir des encadrements ou des linteaux en bois.

Les toitures à pente douce sont couvertes en tuiles tige de botte. Le recours à l'ardoise reste exceptionnel et est réservé aux dépendances de quelques belles demeures.

## Menuiseries

Les menuiseries d'origine sont de précieux témoins à conserver et à restaurer, leur remplacement ne doit se faire qu'en dernier recours et en respectant le matériau d'origine. Dans ce cas, le modèle de menuiserie peut être imposé pour une meilleure cohérence avec la composition architecturale de la façade et son époque de construction repérée par une couleur au **Plan de l'inventaire du patrimoine bâti** (voir fiches précédentes). A défaut des menuiseries d'origine, les modèles les plus répandus datent généralement du XIXe siècle. Les éléments descriptifs qui suivent serviront de référence :

- Les fenêtres sont en bois à grands carreaux. La jonction à profil de noix et gueule de loup est serrée par une **crémone**.
- Les portes d'entrée sont en bois à panneaux pleins ou ajourés ou à lames de bois assemblées et comportent parfois une **imposte**. Les quelques portes plus anciennes à lames de bois cloutées ou à panneaux décaissés sont à restaurer soigneusement.

Dans le cas d'une intervention ponctuelle, il convient de rechercher une cohérence avec les modèles en place, s'ils présentent un aspect satisfaisant.

Pour les constructions non remarquables, il peut être envisagé un changement de matériau, sans diminuer le rapport surface vitrée/surface non vitrée, dans le cadre d'un projet d'ensemble cohérent et uniquement en dehors des périmètres de protection des monuments historiques. En cas de changement de menuiserie, il est recommandé de mettre en place un système de ventilation permettant de réguler l'humidité dans le bâtiment.

## Détails d'architecture

Les éléments de détail suivants, quand ils existent, sont à préserver ou à restaurer, quand cela a un sens. L'obligation de restauration ne concerne que les bâtiments remarquables.

Au-delà des rares éléments de décor concentrés sur les encadrements des baies, certains détails pittoresques rappelant les usages traditionnels sont à conserver pour préserver le caractère de l'architecture rurale, notamment :

- Les pierres saillantes ou les nichoirs pour abriter les pigeons dans les greniers ou dans les dépendances **(7)**,
- Les pierres d'évier insérées près des portes d'entrée des maisons et parfois éclairées par une petite baie ou un oculus **(6)**,
- La présence d'os de moutons dans la maçonnerie pour offrir un support aux pieds de vigne et accrocher des plantes à sécher **(5)**.

